enevi®

producteur d'énergies positives

rapport annuel 2023

Impressum

Rédaction
enevi
Conception graphique
Molk et Jordan
Crédits photographiques
Samuel Devantéry
lindaphoto.ch

Campagne de mesure (600 points) de l'épaisseur des tubes de la chaudière

Sommaire

Arrêts de maintenance: arrêt sur image **4**

Message du Président et du Directeur général **6**

Portait **8**

En un clin d'œil 10
Chiffres clés 11
Organisation 12
Ressources humaines 14
Partenariats – Participations 16

Engagements **18**

Une entreprise par excellence 20
Environnement: sol, air et eau 21
Santé et sécurité 22

Rapport d'activités **24**

Production d'énergies renouvelables 26
Rapport d'exploitation 28
GastroVert 32
Déchetteries intercommunales 34

Rapport financier **36**

Bilan 38
Compte d'exploitation 39
Annexe aux comptes 40
Variation du capital 42
Evolution des immobilisations 43
Flux de trésorerie 44
Budget 2024 45
Rapport de l'organe de révision 46

Arrêts de maintenance: arrêt sur image

Comme fil rouge photographique de ce rapport annuel, nous avons choisi de mettre en valeur un temps fort, critique et essentiel dans la vie de notre usine: les arrêts de maintenance. Ils sont planifiés, chaque année, sur trois semaines au printemps et sept jours en automne.

Ces périodes d'interruption des opérations sont primordiales pour garantir le bon fonctionnement, la fiabilité et la sécurité de l'usine. Elles permettent également d'assurer la conformité aux normes environnementales. Durant les arrêts, les enjeux sont multiples: veiller à la sécurité des travailleurs, garantir la conformité réglementaire, gérer efficacement la logistique et saisir les opportunités d'amélioration continue. Afin de réaliser l'ensemble des travaux requis sur le temps donné, il est nécessaire de pouvoir compter sur une planification rigoureuse, une organisation efficace des équipes et une utilisation judicieuse des ressources disponibles. La coordination des fournisseurs, des sous-traitants externes et des équipes internes est capitale pour s'assurer que tous les matériaux, les pièces de rechange et les équipements nécessaires sont disponibles en temps voulu.

Nous vous proposons ainsi, à travers les différents chapitres et pages de ce rapport, de découvrir l'arrière du décor et de plonger au cœur de nos installations grâce aux images capturées pendant nos arrêts de printemps par le photographe sierrois Samuel Devantéry.

Message du Président et du Directeur général

Après un exercice complet sous sa nouvelle identité visuelle, enevi poursuit sa mission d'utilité publique. Partenaire de référence dans la gestion des déchets, elle concrétise son rôle d'acteur incontournable de la transition énergétique.

Un acteur important de la décarbonation

L'implémentation du réseau de chauffage à distance (CAD) réalisée en partenariat avec OIKEN connaît un succès réjouissant. Après avoir relevé des défis techniques et franchi le Rhône, les vergers de Bramois ou encore la Borgne pour atteindre et desservir le Pôle santé en décembre 2022, le réseau s'étend maintenant jusqu'au cœur de la Ville de Sion. A terme, ce projet devisé à 100 millions de francs permettra de chauffer 10'000 ménages et d'économiser 18'500 tonnes de CO_2, soit l'équivalent de 10 millions de litres de mazout.

Depuis plusieurs années, enevi ouvre régulièrement ses portes à des projets conduits par l'EPFL.

La start-up DePoly constitue un bel exemple de cette fructueuse collaboration. Ce spin-off a trouvé une méthode simple, novatrice et peu énergivore pour recycler le PET. Il a choisi d'installer, en 2020, son unité pilote au cœur de notre usine. Trois ans plus tard, volant de succès en succès, DePoly est aujourd'hui capable de traiter 50 tonnes de déchets de polyester par an. En juin dernier, il a obtenu 12 millions de financement. Cela lui permet de se développer à plus large échelle et de construire un démonstrateur d'une capacité de traitement de 500 t/an.

Comme vous avez pu le lire dans la presse fin octobre, un nouveau projet de recherche et d'innovation de l'EPFL Valais autour, cette fois, du captage, du stockage et de la valorisation du CO_2 s'installera sur notre site en début d'année 2024. Les chercheurs ont, en effet, choisi enevi pour implanter leur démonstrateur et tester les différentes technologies développées sur le campus sédunois. Ce projet et la proximité directe avec l'EPFL nous permettront de devenir peut-être l'usine pilote en la matière au niveau national.

Un producteur d'énergies performant

Améliorer notre performance énergétique est une préoccupation constante. Une partie de l'électricité produite est utilisée pour couvrir les besoins du site industriel et ceux de la société Valpellets. Le solde est vendu sur le marché. Les pannes à répétitions de la turbine intervenues depuis décembre 2022 ont significativement altéré la production électrique durant l'année écoulée et se sont reflétées négativement sur les résultats financiers. Après consultations d'experts, il s'est avéré que la turbine était obsolète. Une nouvelle installation a, dès lors, été commandée et sera mise en fonction en été 2025. Elle permettra d'augmenter la production d'électricité renouvelable et d'améliorer encore l'efficacité énergétique de l'usine.

L'avant-projet de valorisation des boues issues des stations d'épuration (STEP) sur notre site a été lancé et se précise. Il permettra de produire de l'énergie électrique et/ou du biogaz renouvelable.

Valpellets SA, détenue à 50% par enevi, a réalisé un solide exercice en 2023. La pertinence de cette entreprise, valorisant la chaleur et l'électricité générées sur le site et dotée d'une capacité de production annuelle de 20'000 tonnes de pellets de bois, apparaît comme évidente dans le contexte de transition énergétique et d'économie circulaire.

Une activité essentielle pour la région et au service de ses communes membres

Au service de nos communes partenaires, nous fournissons des prestations de premier ordre aux citoyens. L'année 2023 a connu, par exemple, un bel essor de l'implantation de modules GastroVert portant ainsi à 11 le nombre de communes membres équipées sur son bassin de récupération. Enevi a donc été en mesure d'augmenter de manière significative ses livraisons à l'usine de méthanisation de GazEl SA.

Après la définition et la présentation de notre nouvelle stratégie, nous avons invité nos communes partenaires à participer à une matinée organisée sous forme d'ateliers et de discussion à la fin de l'été. L'objectif de cette rencontre était d'identifier les différents services que nous pourrions développer afin de faciliter leur gestion des déchets et diminuer les coûts y relatifs.

Cinq grandes thématiques ont été abordées avec, pour chacune, le partage d'un retour d'expérience d'une commune ou de conseils d'experts du domaine. Cette matinée fut une belle réussite avec d'excellents échanges et une participation très active de la part des représentants des communes. Nous nous réjouissons de poursuivre l'étude des différents besoins et défis identifiés ainsi que de proposer des pistes concrètes de développement dans les prochains mois.

Raphaël Marclay, Président du Comité de direction et Bertrand Yerly, Directeur général.

Collaborations stratégiques

Chaque acteur dispose de compétences spécialisées et complémentaires. Nous pouvons ainsi nous appuyer sur les compétences reconnues de OIKEN SA, de SOGAVAL SA ainsi que de FMV SA, sans oublier les très bonnes relations et collaborations entretenues avec SATOM SA.

Participation aux 30e Journées européennes du patrimoine - Réemploi et recyclage

Cette année a également était marqué par notre participations à la 30e édition des Journées européennes du patrimoine (JEP). Placée sous le thème « Réemploi et recyclage », elle s'est déroulée les 9 et 10 septembre derniers dans toute la Suisse. En Valais, vingt-et-un lieux possédant un lien à la durabilité ont ouvert leurs portes aux intéressés. Parmi eux : enevi !

Plus de 40 personnes ont profité de cette opportunité pour venir visiter les coulisses de notre site industriel. Elles ont également découvert l'histoire de notre usine, depuis son ouverture en 1971 jusqu'à son réaménagement signé par l'architecte Jean-Paul Darbellay en 1995, grâce à une visite commentée par Tiagos Dosantos Morais, historien de l'art.

Remerciements

Ce rapport est une occasion pour saluer les efforts constants de notre personnel engagé et fournissant un service public exemplaire. Nous lui exprimons toute notre gratitude.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du Comité de Direction pour leur soutien, à nos partenaires mandatés, au Service cantonal de l'environnement, au Service cantonal de l'énergie et des forces hydrauliques, ainsi qu'aux partenaires publics et privés pour leur collaboration et leur confiance.

Raphaël Marclay
Président du Comité de direction

Bertrand Yerly
Directeur général

rapport annuel **portrait** 2023

En un clin d'œil 10
Chiffres clés 11
Organisation 12
Ressources humaines 14
Partenariats – Participations 16

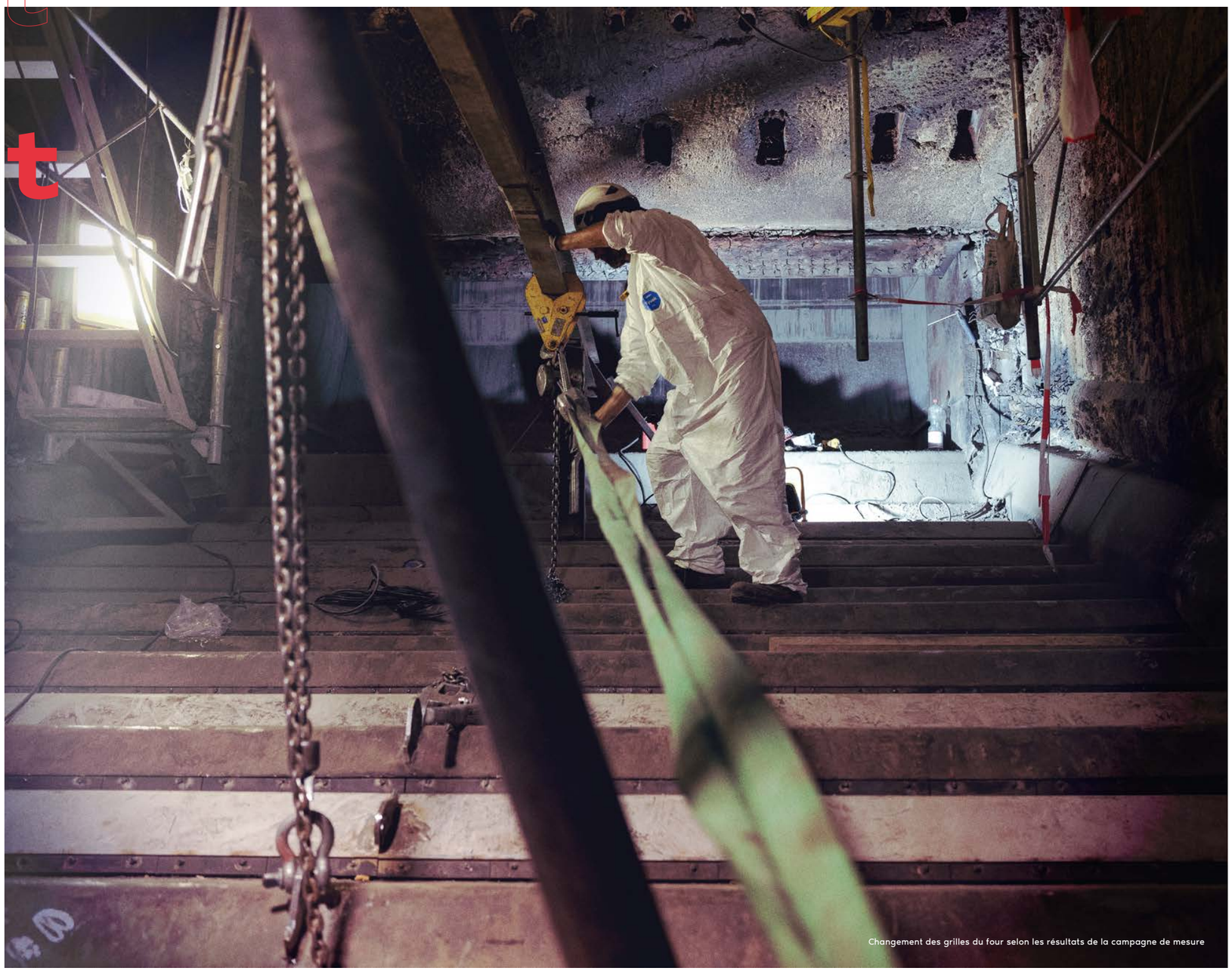

Changement des grilles du four selon les résultats de la campagne de mesure

En un clin d'œil

Afin de valoriser pleinement le potentiel énergétique de l'usine, le site industriel d'enevi ne cesse de se transformer et de s'adapter. D'une simple usine d'incinération, il est aujourd'hui devenu un acteur incontournable de la transition énergétique.

Une association de droit public

Au service de 29 communes membres et près de 170'000 habitants

En fonction: 7j/7, 24h/24

4 secteurs d'activité:

1. Production d'énergies renouvelables
2. Exploitation de l'usine de valorisation thermique
3. Gestion de déchetteries intercommunales
4. Gestion du système de collecte GastroVert pour le Valais central

Certification

1969
année de fondation

55 (52.2 EPT)
nombre de collaborateurs

Chiffres clés

* taxe au sac 24'164 t, taxe au poids 4'170 t
** 8'293 t en provenance de la zone enevi, 6'156 t autres

Organisation

Au 31.12.2023

Le Comité de direction

Le Comité de direction d'enevi est composé de 8 membres, représentants des communes associées. Ils sont élus par l'Assemblée générale pour une période administrative et rééligibles. A part Sion et Sierre, les communes ne peuvent être représentées que 8 ans consécutivement au sein du Comité de direction.

Suite à la démission de M. Daniel Défago de son poste de Président de Vex, les délégués ont pris acte de son retrait lors de l'Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2023 et élu son successeur, soit M. Sébastien Menoud, au Comité de direction pour le solde de la période administrative 2021-2024. Le Comité de direction se compose comme suit au 31.12.2023:

PRÉSIDENT
M. Raphaël Marclay
Entrée en fonction 2013
Conseiller municipal de Sion

VICE-PRÉSIDENT
M. Marc-André Berclaz
Entrée en fonction 2017
Conseiller municipal de Sierre

SECRÉTAIRE
M. Olivier Perruchoud
Entrée en fonction 2021
Président de Chippis
Représentant du district de Sierre

Membres
M. Christophe Bessero
Entrée en fonction 2017
Conseiller municipal de Chamoson
Représentant du district de Conthey

M. Jean-Michel Bonvin
Entrée en fonction 2021
Président d'Arbaz
Représentant du district de Sion

M. Sébastien Menoud
Entrée en fonction juin 2023
Président de Vex
Représentant du district d'Hérens

M. Jérémy Savioz
Entrée en fonction 2021
Conseiller municipal de Sierre

Mme Marylène Volpi Fournier
Entrée en fonction 2020
Conseillère municipale de Sion

Il a choisi de s'organiser en trois commissions composées de la manière suivante:

COMMISSION STRATÉGIQUE
M. Jean-Michel Bonvin
M. Marc-André Berclaz
M. Sébastien Menoud
M. Raphaël Marclay

COMMISSION COMMUNICATION
M. Jérémy Savioz
M. Christophe Bessero
M. Olivier Perruchoud

COMMISSION FINANCES ET RH
Mme Marylène Volpi Fournier
M. Jean-Michel Bonvin
M. Raphaël Marclay

ORGANE DE CONTRÔLE
BDO SA, Sion

La direction

M. Bertrand Yerly
Directeur général

M. Stéphane Ravaz
Directeur administratif

M. Robert Alvarez
Directeur technique

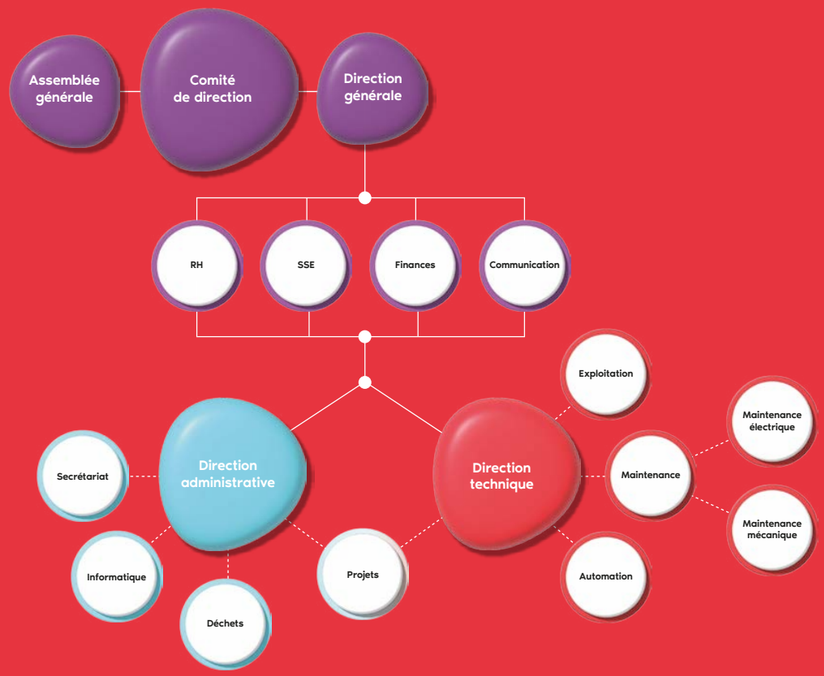

Comité de direction

De gauche à droite: Marylène Volpi Fournier, Sébastien Menoud, Raphaël Marclay, Marc-André Berclaz, Olivier Perruchoud, Jérémy Savioz, Jean-Michel Bonvin et Christophe Bessero

Ressources humaines

55 producteurs d'énergies positives répartis entre la maintenance, l'exploitation, l'administration, la gestion des déchetteries et l'exploitation de Valpellets, collaborent et se relayent 24h/24, 7j/7 afin de garantir la gestion des différentes activités déployées sur le site industriel d'enevi.

Avec plus de 18 métiers différents exercés, la richesse des compétences et la complémentarité des équipes constituent des atouts essentiels pour assurer la performance et le bon fonctionnement des installations.

Au cours de l'année écoulée, enevi a accueilli trois nouveaux membres, renforçant ainsi son effectif. Elle compte ainsi au 31 décembre 2023, 55 collaborateur·rice·s dont quatre apprentis pour 52.2 postes en équivalent plein temps.

Un employeur compétitif sur le marché de l'emploi

Le service des ressources humaines a finalisé, pendant le premier semestre 2023, la refonte intégrale de la politique salariale, du règlement et des directives internes. Cette initiative vise à renforcer l'attractivité de l'entreprise et à positionner enevi comme un employeur de choix, compétitif sur le marché de l'emploi. Ces changements démontrent également son engagement continu à valoriser ses employés et à favoriser un environnement de travail épanouissant et dynamique pour tous.

Une entreprise formatrice

Enevi encourage également l'ensemble du personnel à se former, dans leurs compétences métiers spécifiques ou dans le domaine de la sécurité. Elle organise d'ailleurs régulièrement des cours au sein même de l'usine. En 2023, ce sont ainsi 572 heures de formations qui ont été effectuées.

Une place de choix est également accordée à la formation de la relève. Enevi accueille, chaque année, des apprentis. Depuis août 2023, ils sont au nombre de 4.

Après 24 mois au centre de formation de la base aérienne de Sion, deux apprentis polymécaniciens rejoignent enevi pour effectuer leurs 3e et 4e années au sein du département maintenance. Ils ont ainsi l'opportunité de découvrir et de se former dans deux secteurs professionnels. Quentin Rey, arrivé en août 2022, est actuellement en quatrième année de formation. Il travaille désormais aux côtés de Thomas Baudoin, apprenti de troisième année, qui a intégré l'équipe d'enevi en août 2023.

Partenaire de l'École professionnelle technique des métiers de Sion, enevi engage également un apprenti automaticien pour sa 4e année de formation. Nathan Moix a ainsi rejoint les rangs de la société pour parfaire ses compétences techniques durant douze mois en entreprise.

Ryan Héritier a, quant à lui, commencé son apprentissage de conducteur poids lourd en août 2022 du côté de Valpellets. Rattaché au secteur de la production, il a ainsi la chance d'acquérir des compétences tant au niveau de la conduite du véhicule que du service à la clientèle.

Communication interne: création d'une newsletter dédiée aux collaborateur·rice·s d'enevi

La communication interne revêt une importance capitale dans la promotion de l'engagement des employé·e·s envers les valeurs et les objectifs de l'entreprise. En favorisant une communication régulière, transparente et motivante, elle contribue à renforcer la cohésion au sein de l'organisation.

En tant que premiers ambassadeurs de la société, les collaborateur·rice·s jouent un rôle clé dans la transmission des messages tant au sein de l'entreprise qu'à l'extérieur. Il est donc essentiel qu'ils soient tenus régulièrement informés des projets en cours, de l'évolution de l'entreprise, de ses démarches et ses missions pour remplir cette fonction avec succès.

Enevi possède plusieurs outils de communication interne permettant de transmettre le mieux possible les actualités et les actions en cours ou finalisées, et ce, dans un esprit d'amélioration de la qualité de vie et d'optimisation des performances de travail. Elle dispose notamment d'une plateforme intranet accessible exclusivement aux collaborateur·rice·s et qui agrège toutes les informations liées à la QSE ou encore de tableaux d'affichage dynamique placés à des endroits stratégiques de son site afin de diffuser des informations en direct sur l'exploitation ou la maintenance du site. Lors de ses arrêts de printemps, elle planifie une séance d'information réunissant l'ensemble du personnel pour faire le point sur l'année écoulée, présenter les projets en cours ou encore féliciter ses jubilaires. Enevi organise aussi de nombreux moments conviviaux tout au long de l'année comme un repas en commun tous les 8 du mois, une journée familiale récréative au retour de la belle saison ou encore un repas de fin d'année.

Afin de renforcer son dispositif existant, enevi a lancé en juin 2023, une newsletter trimestrielle interne appelée ene(A)vi(s). Publiée chaque trois mois, elle contient des informations sur sa stratégie, ses activités ainsi que sur son actualité et les producteurs d'énergies qui la font vivre: ses employé·e·s. Chaque membre du personnel la reçoit via son adresse électronique professionnelle. La newsletter est également disponible sur l'intranet et quelques exemplaires, papier, à la cafétaria.

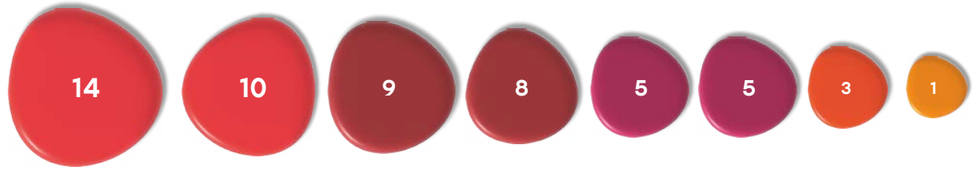

43.9 ans
âge moyen

15.7%

84.3%

55 et 52.2 EPT
nombre de collaborateurs

572h
consacrées à la formation continue

Chiffres au 31.12.2023

Les jubilaires 2023

Stéphane Ravaz
Directeur administratif
30 ans

Fulvio Pittino
Concierge
30 ans

Eric Dayer
Agent de maintenance
30 ans

Samuiel Kalab
Opérateur exploitation Valpellets
10 ans

Nicole Baldini
Secrétaire administrative
30 ans

Abdelkarem Osman
Opérateur exploitation Valpellets
10 ans

Partenariats
Participations

Valpellets SA
basée sur le site d'enevi

Détenue à hauteur de 50% par enevi – Production de 18'880 t de pellets de bois en 2023

Valorisation du potentiel énergétique des forêts valaisannes

Première entreprise à tirer parti de la chaleur industrielle produite sur le site d'enevi, Valpellets SA enregistre, depuis sa mise en activité en 2009, une constante progression. Ce système de chauffage écologique séduit de plus en plus de consommateurs.

En privilégiant une production locale et un approvisionnement régional en matières premières, Valpellets SA se démarque sur un marché de plus en plus compétitif. En témoigne sa performance en 2023, où l'entreprise valaisanne a écoulé directement, et via ses 13 points de vente partenaires, 18'880 t de pellets, dont 1'325 t conditionnées en sacs de 15 kg.

S'approchant de ses limites de production et de stockage, Valpellets SA compte investir environ 2 millions de francs d'ici à fin 2025. L'installation de silos de stockage supplémentaires est actuellement à l'enquête. Leur mise en service lui permettra de doubler sa capacité de stockage.

A terme, la capacité de production de Valpellets SA représentera une économie annuelle de 20 millions de litres « équivalent mazout ». L'utilisation de matières premières issues des triages forestiers valaisans et des scieries valaisannes et suisses contribue aussi à la transition énergétique et à la mise en œuvre de la politique climatique.

L'usine de méthanisation GazEl SA
basée à Vétroz

Détenue à hauteur de 50% par enevi – Production de 8.5 millions de kWh d'énergie renouvelable en 2023

Valorisation matière des déchets organiques

L'entreprise GazEL SA a pour mission de valoriser les déchets organiques en des ressources précieuses: du biogaz et du compost.

En 2023, elle a produit près de 8.5 millions de kWh, en diminution de 10% par rapport à 2022, grâce à la transformation de 18'379 tonnes de déchets. La baisse des déchets verts est due en partie à une année particulièrement sèche et à la restriction d'introduction à la suite de divers travaux de maintenance.

L'augmentation des déchets gastro continue, quant à elle, de progresser (+6% par rapport à 2022) grâce au développement du réseau GastroVert par enevi. En 2023, cinq nouvelles communes partenaires ont été équipées et ont permis à enevi d'augmenter de manière significative ses livraisons de déchets alimentaires à GazEL.

L'année 2023 a été principalement marquée pour GazEL par de nombreux travaux de maintenance, d'adaptation et de renouvellement. Grâce à la bonne collaboration de tous les acteurs concernés, les effets négatifs sur l'exploitation de l'usine de méthanisation ont été minimisés.

ISDS Oulens SA
Basée à Oulens-sous-Echallens

Enevi détient 0.05% du capital-action

Cette décharge assure le traitement et la stabilisation des résidus de lavage des fumées des usines de valorisation thermiques de Suisse romande. Le restant de la capacité disponible pour les déchets de type C étant suffisante, ISDS a effectué une demande de prolongation d'exploitation supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2025, qui est l'ultime délai avant l'obligation de laver par voie acide les cendres.

Durant l'année 2023, un total de 10'742 tonnes de déchets bruts a été réceptionné dont 1'037 en provenance d'enevi. ISDS Oulens SA a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 2'826'818.– en très légère diminution par rapport à l'année précédente.

Swisspower
une compétence énergétique pour la Suisse

Enevi est actionnaire depuis 2018

Swisspower est le fruit de l'alliance, au niveau stratégique, de 22 services industriels suisses et entreprises régionales de gestion de l'énergie, des eaux usées et des déchets. Ces derniers se sont donné comme objectif, avec le Masterplan 2050, d'atteindre un approvisionnement totalement renouvelable exempt d'émission de CO_2. Sur ce chemin, Swisspower les soutient au moyen d'initiatives de coopération, de prestations de conseil et d'opportunités de mise en réseau.

rapport annuel **engagements** 2023

Une entreprise par excellence 20

Environnement : sol, air et eau 21

Santé et sécurité 22

Recharge des points d'ancrage de la partie métallique de l'étoile (four rotatif)

Une entreprise **par excellence**

Active depuis plus de 50 ans sur le territoire valaisan sous l'appellation de « Usine de traitement des ordures (UTO) », la société, rebaptisée en 2022 enevi, s'inscrit comme un partenaire stratégique dans la gestion et la revalorisation des déchets sur le plan cantonal mais aussi désormais comme un producteur compétitif d'énergies renouvelables.

Porteur d'une mission de service public, enevi assure un rôle essentiel dans la transition énergétique et la décarbonation du Valais. L'année 2022 a été l'occasion d'asseoir ce nouveau positionnement notamment en raison de la mise en service de la centrale de chauffe du CAD en direction de la Ville de Sion. En parallèle, une importante réflexion stratégique sur l'avenir du site industriel a été menée avec comme point d'orgue le changement de nom dévoilé en octobre. Les domaines de compétence d'enevi s'étendent désormais de la gestion et de la valorisation des déchets à la chaîne de valeur de l'énergie.

Ainsi, début 2023, ses objectifs à moyen et long terme ont été revus. Enevi cherche constamment à développer des solutions efficaces et innovantes avec ses partenaires publics et privés au bénéfice des communes, des citoyens et des entreprises. Les derniers mois de l'année ont été consacrés, quant à eux, à l'adaptation du règlement d'exploitation aux exigences environnementales les plus récentes.

Parmi les missions qu'elle s'est vu confier au sens des articles 1 à 4 de l'OLED, l'usine développe et favorise la valorisation énergétique et économique des déchets urbains combustibles, des déchets de voirie et des boues des stations d'épuration des communes associées. Elle encourage également la récupération de matériaux divers en vue de leur recyclage.

Son rayon de collecte comprend le périmètre défini par le plan cantonal de gestion des déchets PCGD, conformément aux exigences de l'OLED.

Acteur essentiel de la transition énergétique, enevi a également la charge de :

- la valorisation thermique des boues de STEP ;
- la production d'énergie électrique, utilisée pour ses propres besoins puis injectée dans le réseau local ;
- la production de chaleur pour alimenter le chauffage à distance CAD en direction de la Ville de Sion ;
- la fabrication de granulés de bois (pellets) via la société sœur Valpellets SA ;
- l'exploitation des déchetteries intercommunales d'Uvrier et de Chétroz.

La Direction met donc tout en œuvre pour offrir les moyens financiers, techniques et humains nécessaires afin d'assurer le développement durable d'enevi. Cela se traduit par une recherche d'efficience dans ses processus de travail au quotidien, le développement de nouveaux projets d'incitation et le maintien d'un climat de travail basé sur le respect et l'équité.

Enevi est gérée par processus, selon un système fondé sur une philosophie d'amélioration continue, conformément aux normes internationales ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santé et sécurité au travail).

Environnement : **sol, air et eau**

En qualité d'entreprise respectueuse de l'environnement, enevi s'engage à développer des projets liés au développement durable. De fait, elle prend les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol en respectant les exigences légales. Elle a pour objectif de surpasser ces dernières en termes d'efficacité énergétique.

Enevi s'engage également à être reconnue comme un acteur qui agit pour la décarbonation, à travers des actions concrètes sur ses émissions directes et indirectes. Enfin, elle privilégie et encourage la pratique des activités de développement durable tout en favorisant la préservation des ressources naturelles et des matières premières.

C'est dans cette vision stratégique qu'enevi développe des synergies avec l'EPFL en accueillant, en milieu industriel, l'application de solutions innovantes développées par ses étudiants.

En octobre 2023, l'EPFL Valais a d'ailleurs annoncé le lancement d'un nouveau projet de recherche et d'innovation destiné à capter et revaloriser le CO_2 émis par l'usine de valorisation thermique d'enevi. Les chercheurs prendront leurs quartiers, début 2024, pour implanter leur démonstrateur et tester les différentes technologies développées sur le campus sédunois par onze laboratoires. Concrètement, quatre containers seront installés à l'extérieur de l'usine.

L'incinération des 60'700 tonnes de déchets traités en 2023 a généré environ 44'900 tonnes de CO_2. Or, selon les engagements pris par la branche, toutes les usines devraient être équipées d'une installation de captage, de stockage et d'utilisation du CO_2 d'ici à 2050. Ce projet de collaboration et la proximité directe avec l'EPFL permettront peut-être à enevi de devenir l'usine pilote en la matière au niveau national.

Indicateurs

Les indicateurs qui ont un impact significatif sur l'environnement bénéficient d'un suivi permanent dans le cadre de l'exploitation de l'entreprise.

Description de l'indicateur	Unité	Objectif	Résultat
Heures de fonctionnement	h	8'000	8'116
Déchets de voirie traités	t	27'500	28'333
Boues incinérées	t	10'000	14'039
Production d'énergie	MW	34'000	6'890
Vente d'énergie sur le réseau OIKEN	MW	25'000	2'434
Achat d'électricité sur le réseau OIKEN	MW	500	5'719
Consommation d'énergie interne enevi	MW	7'000	7'174
Consommation d'énergie interne Valpellets	MW	3'000	3'001
Emission Nox	mg/Nm3	<80	70.10
Emission SO2	mg/Nm3	<50	23.50
Emission CO	mg/Nm3	<50	1.90
Emission O2	mg/Nm3	>7<13	9.50
Quantité de poussières	mg/Nm3	<10	0.95
Emission HCl	mg/Nm3	<5	0.29
Emission HF	mg/Nm3	<2	0.71
Emission NH3	mg/Nm3	<5	1.82
Consommation de gaz	Nm3	50'000	36'116
Consommation d'eau de ville	m3	25'000	31'444
Vente de pellets	t	16'000	18'878
Dysfonctionnements	Qté	<50	5
Presqu'accidents	Qté	<10	0
Réclamations clients	Qté	<30	4

Santé et **sécurité**

Les crises peuvent survenir à tout moment, qu'il s'agisse de pandémies mondiales, de catastrophes naturelles, d'incidents industriels ou de menaces cybernétiques. Dans ce contexte, enevi a choisi d'inscrire la gestion de crise, et plus précisément la revue et la pratique de ses processus liés à la crise, comme l'un de ses objectifs stratégiques principaux pour 2023.

Ces dernières années, l'incertitude est presque devenue la norme. Les défis émergent avec une fréquence sans précédent. Il est donc important pour une entreprise telle qu'enevi d'être résiliente et préparée à affronter les imprévus et de réévaluer constamment les risques associés à ses types d'activités. Non seulement pour répondre efficacement aux urgences lorsqu'elles surviennent, mais aussi pour les anticiper, les prévenir et les atténuer dans la mesure du possible. Enevi a, ainsi, investi d'importantes ressources dans le renforcement de ses capacités de gestion de crise, dans l'examen de ses plans d'intervention, dans la formation de son personnel aux protocoles d'urgence et a développé des partenariats avec des experts externes. La révision de ses principes, procédures et dispositifs a mobilisé une quinzaine de collaborateurs lors de ces 12 derniers mois et a constitué le dossier prioritaire dans le domaine Santé et sécurité.

L'objectif est simple: assurer la continuité des activités tout en préservant la santé, la sécurité et le bien-être de tous ceux qui sont touchés par les opérations de l'entreprise.

Concrètement, cela s'est traduit par la rédaction d'un «guide» régissant les rôles de chaque personne appelée à intervenir au sein de la cellule stratégique en cas d'incident majeur ainsi qu'une présentation de la démarche et l'intervention d'un expert du domaine à l'occasion de la séance d'information annuelle du personnel en juin. Après une mise en consultation du guide auprès de toutes les personnes concernées, une phase de formation a rythmé le mois de septembre afin que chacune et chacun dispose des connaissances et des outils nécessaires pour remplir ses missions. Enfin, le mercredi 22 novembre, un exercice de simulation de crise a eu lieu. Ce dernier a nécessité la présence de toutes les personnes identifiées comme membres de la cellule de crise, soit 16 collaborateur·rice·s d'enevi, ainsi qu'une dizaine d'intervenants externes en régie (membre de la police, des pompiers, journalistes, etc.) afin de rendre le scénario de crise le plus réaliste possible. Cet exercice n'a pas engendré d'impact sur les activités opérationnelles du site.

Le but de cette matinée était de permettre à chaque membre de la cellule de se mettre en situation, de tester ses connaissances, sa compréhension du fonctionnement de la cellule, les procédures décrites et documentées dans le guide de gestion de crise existant ainsi que d'identifier des axes d'amélioration ou à approfondir. Cette simulation a été une magnifique expérience et a permis de renforcer les liens entre les équipes.

Ce travail se poursuivra en 2024 avec la réalisation d'un exercice d'évacuation du site conformément aux exigences de l'OPAM. Planifié durant les arrêts de printemps, il concernera l'ensemble des personnes présentes sur le site: les collaborateur·rice·s d'enevi comme les employé·e·s de sociétés externes, engagé·e·s dans les travaux de maintenance prévus à cette date.

Retour sur l'exercice de simulation de crise «Où est Charlie?»

Les collaborateur·rice·s impliqués prennent place, sur le coup dès 7h45, dans les locaux du Centre de secours et d'incendie de Sion, cadre de l'exercice, dans une ambiance quelque peu fébrile. Et le premier état des lieux arrive quelques minutes plus tard...

05 h 00
Ce matin depuis 5 heures, l'opérateur en salle de commande a constaté différents dysfonctionnements sur ses écrans de contrôle. Ses systèmes de supervision ne semblaient pas réagir correctement.

07 h 00
Un des responsables de la maintenance, en faisant sa ronde de contrôle, constate que les différents coffrets de commande du palan et du grappin n°2 sont ouverts.

07 h 10
Un important incendie s'est soudainement déclaré dans la petite fosse 1, provoquant des fumées conséquentes. Depuis son poste de travail, l'opérateur qui manœuvrait le grappin avait de la peine à discerner la situation.

07 h 15
Une forte explosion d'origine inconnue a projeté le grappin contre le vitrage de la salle de commande. Ce dernier, feuilleté, a cédé en divers endroits et des éclats de verre ont blessé l'opérateur.

Les flammes lèchent la façade de la fosse du côté de la salle de commande. Celle-ci est envahie par une très forte chaleur et une épaisse fumée.

07 h 30
La réception ainsi que la cage d'escalier qui dessert les étages administratifs sont inaccessibles en raison des fortes fumées qui pénètrent dans le bâtiment.

Toutes les 20 minutes environ la régie transmettait de nouveaux éléments, des téléphones sonnaient les uns après les autres, les choses se compliquaient. Les interlocuteurs se multipliaient. L'escalation s'est poursuivie ainsi à un rythme soutenu jusqu'à midi, heure de la fin de l'exercice. Après un débriefing à chaud, tous les acteurs et intervenants ont partagé un repas pour faire retomber la pression et partager leurs premières impressions.

rapport annuel

rapport d'activités

2023

Production d'énergies renouvelables 26

Rapport d'exploitation 28

GastroVert 32

Déchetteries intercommunales 34

Vue de l'intérieur du 2e passage des gaz au travers de la chaudière

Production d'énergies renouvelables

Enevi contribue activement à la transition énergétique et ce, d'autant plus depuis la mise en service de la centrale du chauffage à distance. Elle est devenue une infrastructure de valorisation thermique et un producteur compétitif d'énergies renouvelables. Grâce à cette valorisation, des énergies fossiles sont économisées.

Production d'énergie électrique: baisse importante de la production

Frappée par une panne majeure irréversible en septembre 2022, la turbine à condensation, âgée de 32 ans, est restée à l'arrêt durant plus de 7 mois en 2023. La production annuelle d'énergie électrique, initialement planifiée à 34'000 MW, a été réduite de 80% à 6'890 MW.

Cette casse a également impacté le bilan financier où l'achat de 5'720 MWh sur le réseau domestique d'OIKEN a été nécessaire pour assurer la bonne marche de l'usine.

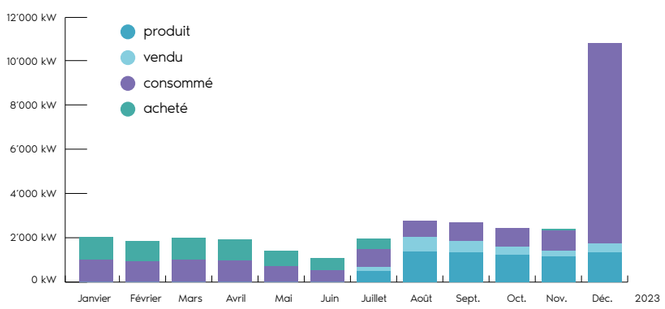

Diverses analyses fonctionnelles ont été rapidement lancées à la suite de la casse constatée sur l'étage BP de la turbine afin de trouver au plus vite une solution et ainsi limiter les pertes liées à l'arrêt de la vente d'énergie. Une remise en marche dégradée a été privilégiée. Cela a nécessité la pose de plaques sur le corps vide BP avec des trous de diamètres différents pour que la pression de la vapeur soit détendue à la pression admise par les aéros condenseurs.

En parallèle, une procédure d'acquisition d'une nouvelle turbine a été démarrée, avec comme objectif, une mise en service mi 2025. Enevi a mandaté

un bureau d'ingénieurs pour réaliser un appel d'offres relatif à la mise en place d'une nouvelle ligne de production d'énergie électrique. Trois offres ont été reçues, étudiées et évaluées. Le Comité de direction a validé, lors de sa dernière séance de l'année, l'adjudication à l'entreprise italienne De Pretto.

Début 2024, un appel d'offre complémentaire devra être effectué pour la partie circuit thermique. Nous devrons également revoir le transformateur ainsi que la ligne qui nous relie au réseau OIKEN. La mise en service de cette nouvelle turbine devrait donc intervenir courant 2025.

Production d'énergie thermique: suffisante pour couvrir à elle seule les besoins en chaleur

Enevi s'engage de manière tangible en faveur de la stratégie énergétique 2050 en s'employant à améliorer encore et toujours son efficience énergétique. Une étape capitale a été franchie, en juin 2022, avec la mise en service de la centrale du chauffage à distance (CAD) et l'acheminement des premiers kWh de chaleur au premier bénéficiaire. Depuis, les travaux se poursuivent afin de raccorder, à ce réseau thermique, les différents quartiers de la Ville de Sion.

Au terme des arrêts d'usine prévus pour la maintenance des installations d'enevi en semaine 45, l'échangeur des fumées a été mis en service.

Du côté du réseau, son déploiement s'est poursuivi selon l'agenda établi: les derniers travaux de passage du Rhône au lieu-dit pont Sainte-Marguerite, la connexion à la sous-station d'OIKEN et le passage de l'autoroute au travers de la passerelle de mobilité douce ont été finalisés en décembre. Depuis le 12 décembre précisément, seule la chaleur de l'usine de valorisation thermique d'enevi alimente officiellement ce réseau de chauffage à distance. Les deux centrales à gaz, situées dans le parking de l'hôpital et à la rue de l'Industrie, ont ainsi pu être arrêtées et fonctionneront comme centrales de secours lors des maintenances de l'usine et lors de pics de consommation.

Des travaux de densification vont avoir lieu dans différents secteurs de la Ville de Sion. Le quartier de Vissigen va également être raccordé au réseau de chauffage à distance en 2024, via la passerelle de mobilité douce qui traverse l'autoroute A9.

A terme, le CAD permettra d'alimenter l'équivalent de 10'000 ménages et d'économiser 20'000 tonnes de CO_2 par année.

Obtention de la labellisation SwissSafety Center pour la centrale de chauffe du CAD

Pour exploiter un chauffage à distance, de nombreuses normes doivent être appliquées et respectées: équipement, directive européenne équipements sous pression, ordonnance sur la sécurité des équipements, ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs pour n'en citer que quelques-unes.

Depuis la mise en service en juin 2022 de la centrale de chauffe d'enevi, la société disposait d'une autorisation provisoire dans l'attente de l'obtention du label SwissSafety Center. En novembre 2023, cette labellisation a été attribuée. Elle représente l'aboutissement d'un important travail d'analyse de risque et de contrôle de tous les éléments de sécurité du CAD, de l'échangeur des fumées et de la moyenne pression.

Rapport d'exploitation

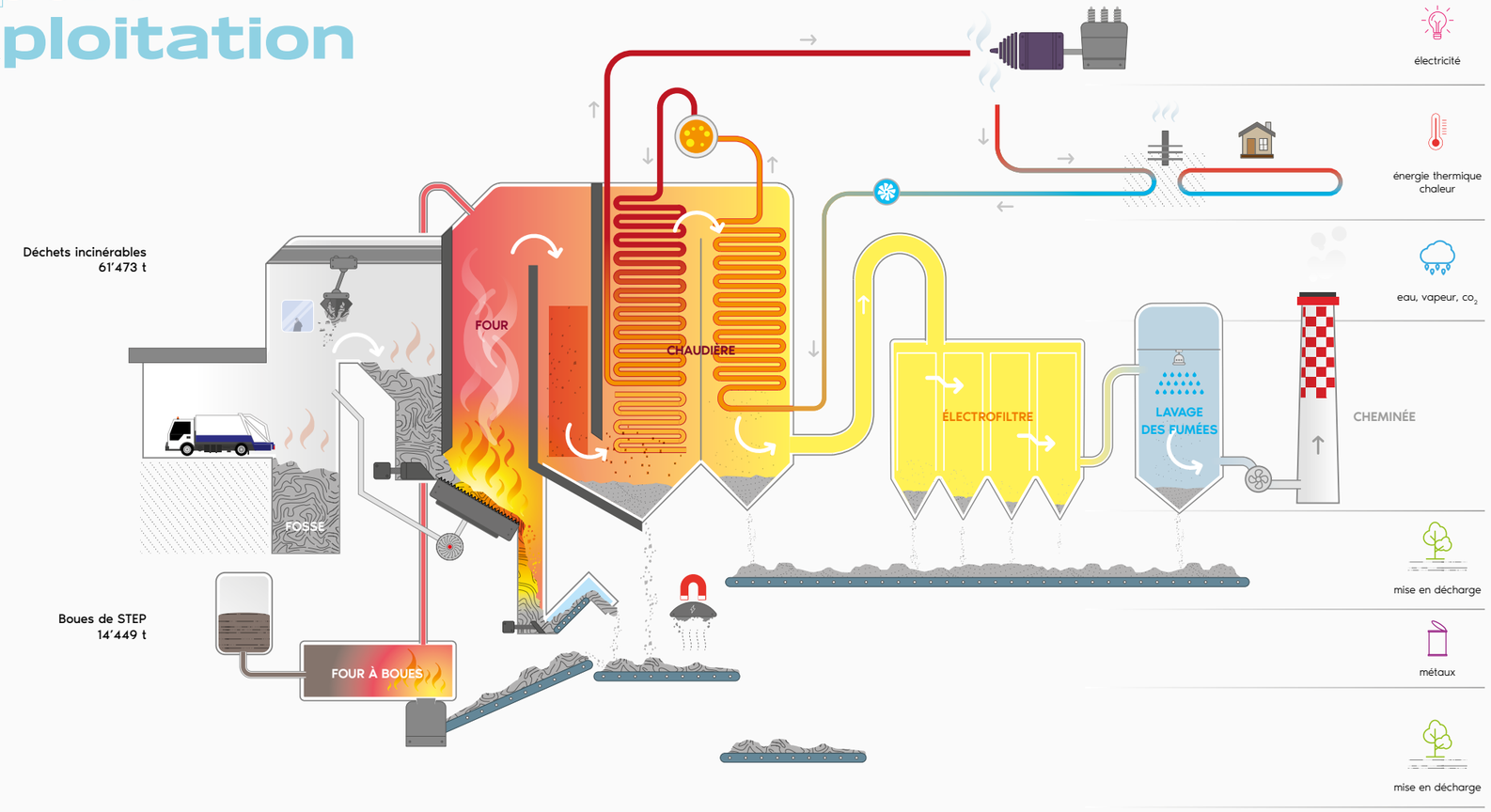

Energie électrique produite
6'890 MWh

Chaleur délivrée sur le réseau CAD
12'619 MWh

Consommation d'eau
31'444 t

Production de vapeur
210'854 t

Emission de CO_2
44'861 t

Résidus à stabiliser
1'037 t

Ferraille calcinée
536 t

Mâchefers
13'738 t

La charge massique du four à ordures s'élève à 7,93 t/h sur une durée de fonctionnement annuelle de 8'116 h. Cela représente un taux de fonctionnement de 94% et une production moyenne de vapeur de 25.98 t/h.

Afin d'assurer la maintenance sur les installations techniques, deux arrêts ont été planifiés durant l'année, un en mai et l'autre en novembre, représentant quatre semaines cumulées sur l'année.

Déchets traités

Le volume des apports de déchets de voirie est resté stable. On note une légère augmentation des déchets traités en 2023 qui s'explique par la reprise d'une partie des déchets (4'074 tonnes) en provenance de la SATOM SA à la suite de l'avarie qu'elle a subie en 2023.

Le four rotatif des boues a traité 14'088 tonnes de boues résiduaires, dont 5'395 tonnes proviennent des stations d'épuration du Haut-Valais.

Déchets exportés

Les 13'738 tonnes de scories produites durant l'année 2023 ont été transférées par camion directement de la fosse de stockage vers la carrière du Lessus à St-Triphon. Le service de l'environnement doit trouver de manière urgente un site de dépose en Valais, car l'autorisation de livrer à la carrière de St-Triphon cessera dans le courant 2024.

Traitement des eaux

Les débits moyens journaliers d'eaux traitées s'élèvent à 204.7 m^3/j pour 193.4 tonnes d'ordures ménagères et 44 tonnes de boues incinérées.

Déchets incinérables	2021	2022	2023	Variation
Communes associées				
Déchets de voirie (taxe au sac)	23'169 t	23'133 t	24'164 t	4,46%
Déchets de voirie (taxe au poids)	4'430 t	4'131 t	4'170 t	0,95%
Déchets encombrants	438 t	478 t	420 t	-12,21%
	28'038 t	**27'743 t**	**28'754 t**	**3,65%**
Déchets communes non-membres	*0 t*	*0 t*	*4'074 t*	
Usagers privés et entreprises				
Déchets ordinaires	14'512 t	14'685 t	14'550 t	-0,92%
Déchets encombrants	5'494 t	5'384 t	5'605 t	4,11%
Déchets de bois triés	11'261 t	10'347 t	8'363 t	-19,18%
Déchets de peinture	11 t	7 t	8 t	12,44%
Résidus de photographie	0,02 t	0,07 t	-	-100%
Déchets hospitaliers	13,0 t	11,5 t	9,26 t	-19,37%
Déchets alimentaires	24,7 t	6,6 t	3,8 t	-41,58%
Documents confidentiels	30,0 t	28,8 t	105,6 t	266,64%
Huiles usées (végétales/minérales)	0,8 t	0,5 t	0,3 t	-34,59%
Sous-totaux	31'346 t	30'470 t	28'645 t	7,38%
Total des déchets incinérés	**59'384 t**	**58'213 t**	**61'473 t**	**5,6%**

Déchets recyclables	2021	2022	2022	Variation
Verres communes associées	8'050 t	7'642 t	7'318 t	-4,23%
Verres apports privés	624 t	650 t	825 t	26,88%
	8'675 t	**8'292 t**	**8'143 t**	**-1,8%**
Total	**68'059 t**	**66'504 t**	**69'616 t**	**4,68%**

Déchets exportés

13'738 tonnes de scories produites durant l'année 2023 ont été transférées par camion directement de la fosse de stockage vers la carrière du Lessus à St-Triphon.

2022	2023	Déchets	Entreprise	Destination
12'184 t	13'738 t	Scories	Carrière du Lessus	St-Triphon
1'001 t	1'037 t	Résidus à stabiliser	ISDS	Oulens
8'920 t	8'039 t	Verre	Gest Valor, Della Santa	Varese (IT)
357 t	186,7 t	Ferraille commune	Geiger	Grône
438 t	536 t	Ferraille calcinée	Geiger	Grône
155 t	148 t	Cadavres d'animaux	GZM	Lyss
101 t	85 t	Déchets de boucherie	GZM	Lyss

Traitement des eaux

Les débits moyens journaliers d'eaux traitées s'élèvent à 197 m^3/j pour 157 tonnes d'ordures ménagères et 46 tonnes de boues incinérées.

Paramètres organiques et non métalliques	Unité	Valeur limite	2022	2023
Carbone organique dissous (COD)	mg C/l	10	0,84	4,34
Substances non dissoutes totales (MES)	mg/l	30	27,61	30,57
Hydrocarbures totaux (C10 – C40)	mg/l	10	<0,100	<0.100
Phosphore total (P tot)	mg P/l	0,8	0,5	0,9

Paramètres métalliques	Unité	Valeur limite	2022	2023
Cadmium (Cd)	mg/l	0,05	0,84	0,03
Chrome total (Cr tot)	mg/l	0,1	27,61	0,01
Cuivre (Cu)	mg/l	0,1	<0,100	0,005
Mercure (Hg)	ug/l	1	0,5	0,31
Nickel (Ni)	mg/l	0,1	<0,01	0.01
Plomb (Pb)	mg/l	0,1	<0,03	0,02
Zinc (Zn)	mg/l	0,1	0,37	0,5

GastroVert

Le système de collecte de restes alimentaires pour les privés et les professionnels

Une étape importante a été franchie, en 2023, par enevi, dans le déploiement du service GastroVert auprès des communes sises dans son bassin de récupération. En effet, le nombre de Twins, points de collecte, à disposition des habitants des collectivités publiques membres a quasi triplé en une année, passant de 53 au 31 décembre 2022, à 143 installés, 12 mois plus tard.
Après Sierre et Vétroz en 2021, Chalais, Chamoson, Grône et Leytron en 2022, les communes de Conthey en mars, Savièse et Chippis en juin, Ardon et Sion en septembre ont rejoint le cercle des utilisateurs GastroVert. Quant à Sierre, elle a augmenté le nombre de points de collecte à disposition de ses usagers.

Ainsi, ce sont plus de 800 tonnes de restes de table qui ont été récoltés auprès des 11 communes membres équipées via la levée de plus de 8'500 bacs. Enevi augmente ainsi de manière significative ses livraisons de déchets alimentaires à GazEL et participe activement à l'amélioration du rendement de l'usine, les déchets alimentaires présentant une meilleure teneur en méthane que d'autres types de déchets verts. Le développement du réseau se poursuivra en 2024 avec l'installation planifiée dans trois nouvelles communes.

Valoriser de manière optimale ses restes de table

Les sacs d'ordures ménagères contiennent généralement plus de 30% de déchets alimentaires. En les incinérant, une grande partie de leur valeur énergétique se perd. Le système de collecte de restes de table GastroVert, conçu par SATOM SA et exploité par enevi dans le Valais central, permet de les valoriser de la manière la plus efficiente possible.

Une fois déposés dans les bacs dédiés à cet effet, les déchets alimentaires sont acheminés vers l'installation de méthanisation de GazEl SA à Vétroz. Ils y sont transformés en énergies renouvelables: en biogaz, injecté dans le réseau local, et en compost, conforme aux critères de l'agriculture biologique.

Une alternative et un complément au compost individuel

Avec GastroVert, le citoyen dispose ainsi non seulement d'une alternative mais également d'un complément au compost individuel. En effet, de nombreux déchets tels que les restes d'aliments cuits, les petits os ou encore certaines épluchures ne sont pas compatibles avec le compostage de jardin. Ils sont en revanche volontiers acceptés dans les bacs de collecte GastroVert. De plus, en utilisant ce système, il diminuera sa consommation de sacs taxés et réalisera ainsi des économies.
La seule contrainte pour l'usager? Se munir de sa carte d'accès aux déchetteries pour déverrouiller le système et pour y déposer ses déchets. A noter qu'à chaque passage, il recevra gratuitement un sac compostable.

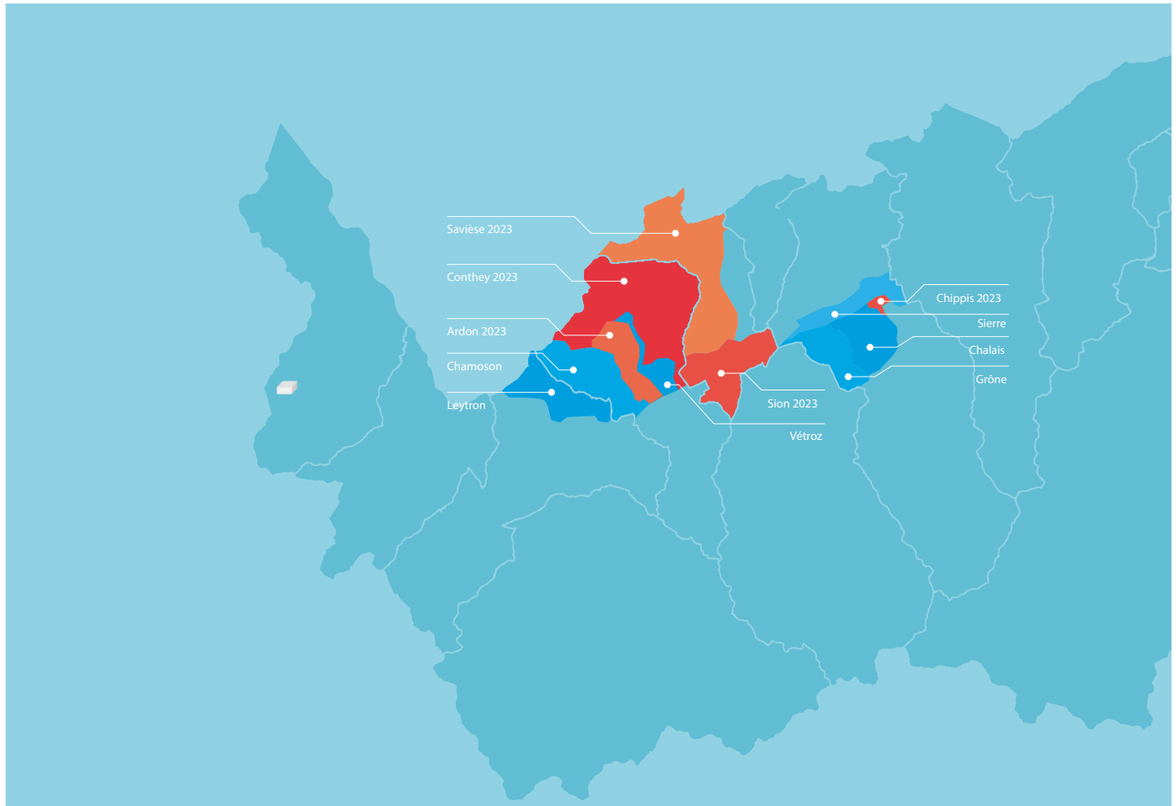

11
communes équipées

- **143** Twins (points de collecte) installés (+82)*
- plus de **8'500** levées de bacs

100
clients professionnels

- plus de **3'900** levées de bacs

1'328 t
de déchets alimentaires valorisés grâce à GastroVert (+6%)*

Chiffres au 31.12.2023
** Par rapport à 2022*

Succès au rendez-vous également du côté des structures équipées de cuisines professionnelles

GastroVert s'adresse également aux entreprises ou collectivités dotées de cuisines professionnelles. Hôtels, restaurants et restaurants d'entreprises, hôpitaux, crèches ou encore EMS peuvent profiter de ce système de collecte de restes alimentaires. Depuis son implémentation dans le Valais central et grâce à un système de transport mutualisé, GastroVert remporte également un vif succès auprès des professionnels. Enevi dessert actuellement une centaine de lieux offrant un service de restauration, ce qui lui a permis de récolter plus de 200 tonnes de restes alimentaires en 2023 via la levée de 3'900 bacs.

Après l'intégration de la Ville de Sion mi-septembre dans le cercle des utilisateurs de GastroVert, c'est au tour des restaurateurs sédunois de franchir le pas entre fin 2023 et début 2024.

Les livraisons de déchets alimentaires à l'usine de méthanisation de GazEl SA seront donc considérablement augmentées début 2024.

Déchetteries intercommunales

Participation des communes pour 2023 au prorata des apports :

Sion
26.71%

Sierre
40.06%

St-Léonard
6.36%

Grône
6.35%

Chalais
9.59%

Chippis
3.08%

Salquenen
4.62%

Veyras
(commune non membre) 3.23%

Chiffres au 31.12.2023

Enevi gère, pour le compte de ses communes partenaires, les déchetteries d'Uvrier (4'900 m²) et de Chétroz (5'600 m²) à Sierre. Toutes deux sont ouvertes aux habitants de Sion, Sierre, St-Léonard, Grône, Chalais, Chippis et Salquenen sur présentation d'une carte d'accès valide.

La gestion des cartes d'accès et de la facturation des déchets aux usagers reste entre les mains de chaque administration, selon ses propres règlements et conditions.

Mutualiser pour un service plus efficient

L'exploitation de deux importants points de collecte permet à enevi de maintenir un service efficient et de réaliser des synergies intéressantes, de rationaliser les coûts et d'optimiser les conditions de transport.

Une séance de coordination est organisée avec les communes partenaires deux fois par an, en février et en octobre. Ces rencontres permettent de discuter des conditions d'acceptation des déchets, de présenter le bilan annuel et de valider les différentes prescriptions à respecter dans l'enceinte des deux points de collecte intercommunaux. Cette démarche collaborative permet d'assurer une gestion efficace et transparente des déchetteries, en garantissant l'implication et la participation de toutes les parties prenantes dans le processus décisionnel. La valorisation du dialogue et de la coopération avec ses partenaires est primordiale pour enevi afin de répondre au mieux aux besoins de chacun et de poursuivre l'engagement envers une gestion responsable des déchets.

Pour 2023, les charges d'exploitation des deux déchetteries s'élèvent à CHF 1'612'883.–, dont :

- CHF 650'000.–
  de charges de personnel
  (7.1 postes de travail)
- CHF 169'000.–
  de maintenance et service
- CHF 178'800.–
  de frais de transports

Conseiller et accompagner

En tant qu'acteur clé du secteur, enevi ne se limite pas à l'exploitation des déchetteries intercommunales. Elle offre également conseils et accompagnement aux communes désireuses de réfléchir à une mutualisation de la gestion de leurs déchets ou de planifier des initiatives regroupant différentes entités dans ce domaine.

Introduction d'une nouvelle solution de recyclage des cigarettes électroniques depuis juillet

La vente de cigarettes électroniques connaît une forte croissance en Suisse depuis dix ans. Plus de 10 millions de vapoteuses ont été importées en Suisse pour la seule année 2022. Il faut toutefois distinguer les modèles jetables des modèles réutilisables. Après seulement 600 bouffées, les vapoteuses jetables ont souvent atteint leur durée de vie. La majorité d'entre elles finissent à la poubelle au lieu d'être recyclées. Et ce, bien qu'elles soient des appareils électroniques qui devraient être éliminés dans les règles de l'art. SENS eRecycling a donc mis en place, depuis le 1er juillet dernier, avec les principaux importateurs et revendeurs, une solution de branche pour une élimination des cigarettes électroniques respectueuse de l'environnement. En raison de leur batterie, toutes les cigarettes électroniques sont soumises à l'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA). Par conséquent, les fabricants, les importateurs et les commerçants en Suisse sont légalement tenus de reprendre tout type de cigarettes électroniques usagées. Celles-ci peuvent également être remises gratuitement dans les centres de collecte SENS.

Les déchetteries d'Uvrier et de Chétroz étant des centres de collecte SENS, ce type d'appareil y est repris. Des bacs estampillés « Vape recycling » sont à disposition des usagers sur ces deux sites. En 2023, une dizaine de cigarettes a été collectée par site chaque mois, un chiffre négligeable par rapport aux nombres de puffs vendues aujourd'hui.

Gestion de 2 déchetteries intercommunales :

11 employés
dont 7.1 équivalent plein temps

1 client / 3 min

91'895
passages

6'089 t
de déchets récoltés et valorisés

Chiffres au 31.12.2023

rapport annuel
rapport financier
2023

Bilan	38
Compte d'exploitation	39
Annexe aux comptes	40
Variation du capital	42
Evolution des immobilisations	43
Flux de trésorerie	44
Budget 2024	45
Rapport de l'organe de révision	46

Changement selon l'usure des bandes d'extraction des scories

Bilan

Actif en CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Trésorerie		4'058'845.35	4'282'337.31
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	3'761'173.34	2'073'094.83
Autres créances à court terme		3'003.15	-
Actifs de régularisation		672'662.65	500'281.55
Actif circulant		**8'495'684.49**	**6'855'713.69**
Immobilisations financières	2	500'001.00	500'001.00
Participations	3	2'650'869.60	2'551'033.25
Immobilisations corporelles		26'350'474.40	27'913'406.80
Actif immobilisé		**29'501'345.00**	**30'964'441.05**
Total de l'actif		**37'997'029.49**	**37'820'154.74**

Passif en CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Dettes résultant d'achats et de prestations	4	1'476'436.82	1'577'819.22
Dettes à court terme portant intérêts	5	-	-
Autres dettes à court terme	6	889'316.06	912'913.48
Provisions à court terme	7	59'000.00	147'000.00
Passifs de régularisation		558'276.61	653'843.04
Capitaux étrangers à court terme		**2'983'029.49**	**3'291'575.74**
Dettes à long terme portant intérêts	8	18'000'000.00	18'000'000.00
Autres dettes à long terme	9	295'100.00	600'179.00
Capitaux étrangers à long terme		**18'295'100.00**	**18'600'179.00**
Fonds de renouvellement des installations		13'769'100.00	12'101'400.00
Fonds de stabilisation du coût		2'949'800.00	3'659'300.00
Résultat de l'exercice		-	167'700.00
Capitaux propres		**16'718'900.00**	**15'928'400.00**
Total du passif		**37'997'029.49**	**37'820'154.74**

Compte d'exploitation

Produits en CHF	Annexe	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Taxes de traitement « voirie »	10	3'471'332.80	3'500'000.00	3'565'691.64
Taxes de traitement « privés »		6'177'421.84	5'796'000.00	5'816'965.85
Taxes de traitement « boues d'épuration »		1'853'919.30	1'980'000.00	1'935'671.02
Vente d'énergie électrique		877'640.63	3'721'000.00	1'200'833.96
Vente d'énergie thermique		988'517.15	960'000.00	155'729.98
Valorisation du verre		513'916.49	468'000.00	535'593.27
GastroVert		659'958.82	800'000.00	454'001.52
Autres produits	11	3'721'280.45	1'019'000.00	1'460'565.12
Total des produits		**18'263'987,48**	**18'244'000,00**	**15'125'052,36**

Charges en CHF	Annexe	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges de personnel		5'539'248.75	5'531'000,00	5'242'504,31
Charges d'exploitation :		9'775'568.23	8'687'000,00	7'963'855,56
· Parties communes		534'194.58	611'000.00	536'246.03
· Bâtiment		247'922.82	372'000.00	402'576.51
· Incinération, entretien et réparations		2'854'950.25	2'705'000.00	2'473'916.89
· Mise en décharge résidus, scories		1'861'934.62	1'750'000.00	1'736'822.53
· Exportation des déchets		269'555.24	195'000.00	351'070.64
· Autres installations		448'746.29	506'000.00	489'368.87
· Véhicules		337'089.52	329'500.00	425'612.16
· Déchets carnés		38'302.37	57'500.00	43'464.06
· Déchetterie		334'029.67	275'000.00	377'743.87
· GastroVert		644'931.56	845'000.00	445'051.26
· Chauffage à distance		24'101.50	126'000.00	-
· Assurances		517'276.60	550'000.00	203'000.00
· Energie et eau		1'662'533.21	365'000.00	478'982.74
Charges d'administration		323'891.76	251'000.00	492'074.84
Amortissement des immobilisations		1'806'262.22	1'906'200.00	1'263'141.07
Total des charges d'exploitation		**17'444'970.96**	**16'375'200.00**	**14'961'575.78**
Résultat d'exploitation		**819'016.52**	**1'868'800.00**	**163'476.58**
Charges financières		-144'436.57	-143'400.00	-56'992.93
Produits financiers		16'083.70	-	-
Résultat des participations	12	99'836.35	-	61'216.35
Prélèvement sur le fonds de stabilisation		709'500.00	-	-
Attribution au fonds de renouvellement		-1'500'000.00	-1'500'000.00	-
Résultat de l'exercice		**0.00**	**225'400.00**	**167'700.00**

Annexe aux comptes

Généralités

enevi est une association de droit public dont le siège se trouve à Sion.

Bases et principes d'évaluation

Les comptes annuels d'enevi ont été établis conformément aux règles du droit comptable suisse (art. 957 à 962 CO). Les principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. .

Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces en caisse, les avoirs en comptes postaux et bancaires ainsi que les avoirs à vue et à terme avec une échéance inférieure à 90 jours au maximum. Elles sont évaluées aux valeurs nominales.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction d'une provision de 5% pour risques d'insolvabilité.

Participations

Les participations sont évaluées proportionnellement aux fonds propres des sociétés, mais au plus au coût d'acquisition.

Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes:

Autres installations	5 - 20 ans
Nouvelle ligne d'incinération	25 ans
Déchetterie	30 ans
Chauffage à distance - électro-mécanique	20 ans
Chauffage à distance - génie-civil	40 ans

Postes du bilan et du compte de résultat en CHF			31.12.2023	31.12.2022
1. Créances résultant de livraisons et de prestations				
Créances envers des tiers:				
· Communes associées			-	20'062.60
· Autres débiteurs (privés)			1'481'327.19	1'328'146.03
· Provision sur débiteurs			-74'000.00	-65'000.00
· OIKEN / Sogaval SA			1'393'529.50	163'704.85
· Débiteurs divers			109'487.70	51'496.80
Créances envers des sociétés proches:				
· Valpellets SA			826'568.95	550'424.55
· GazEl SA			24'260.00	24'260.00
Total			**3'761'173.34**	**2'073'094.83**
2. Immobilisations financières				
Prêt à GazEl SA, Vétroz - 1.50%			500'000.00	500'000.00
ISDS Oulens SA, Oulens-sous-Echallens	5,00%	10'000.00	1.00	1.00
Total			500'001.00	500'001.00
3. Participations		**Valeur nom.**		
Valpellets SA, Sion	50,00%	1'500'000.00	1'030'394.00	918'640.50
GazEl SA, Vétroz	51,00%	3'060'000.00	1'620'475.60	1'632'392.75
Total			**2'650'869.60**	**2'551'033.25**

Postes du bilan et du compte de résultat en CHF	31.12.2023	31.12.2022
4. Dettes résultant d'achats et de prestations		
Créanciers fournisseurs	1'459'211.52	1'577'819.22
Solde en faveur des communes	17'225.30	-
Total	**1'476'436.82**	**1'577'819.22**
5. Dettes à court terme portant intérêts		
Néant	0.00	0.00
6. Autres dettes à court terme		
Créancier AFC - TVA	312'648.46	376'687.28
Municipalité de Sion	256'413.50	221'168.20
Valpellets SA - c/c	15'175.10	-
Caisse de pension (échéance 2024)	305'079.00	315'058.00
Total	**889'316.06**	**912'913.48**
7. Provisions à court terme		
GastroVert - réduction prix Twins	59'000.00	147'000.00
8. Dettes à long terme portant intérêts		
Banque Cantonale du Valais, 0.63%, 2026	3'000'000.00	3'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, 0.94%, 2028	5'000'000.00	5'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, 0.79%, 2030	5'000'000.00	5'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, 0.72%, 2030	5'000'000.00	5'000'000.00
Total	**18'000'000.00**	**18'000'000.00**
9. Autres dettes à long terme		
Caisse de pension (échéance 2025)	295'100.00	600'179.00
10. Apports des communes		
Taxe de traitement voirie (par tonne)	150,00	150,00
Tonnage de voirie	23 303,226	23 133,358
Taxe de traitement encombrants (par tonne)	200,00	200,00
Tonnage d'encombrants	420,300	478,440
Une rétrocession de 15.00 par tonne a été accordée aux communes partenaires.		
11. Autres produits		
Refacturation coûts à Valpellets SA	907'198.98	817'573.07
Indemnités d'assurance - sinistre turbine	2'295'000.00	-
Refacturation coûts déchetterie	352'567.00	359'606.65
Valorisation des déchets	141'730.13	134'361.71
CAD - activation prestations propres	-	100'000.00
Produits divers	24'784.34	49'023.69
Total	**3'721'280.45**	**1'460'565.12**
12. Résultat des participations		
GazEl SA - ajustement de valeur	-11'917,15	84'640,35
Valpellets SA - ajustement de valeur	111'753,50	-23'424,00
Total	**99'836,35**	**61'216,35**
Informations complémentaires		
Dette envers des institutions de prévoyance Caisse de pension de la Ville de Sion	600'179.00	915'237.00
Cautionnement		
· Valpellets SA, Sion	3'000'000.00	3'000'000.00
· GazEl SA, Vétroz	1'800'000.00	1'800'000.00
Nombre d'équivalents plein temps: au 31 décembre 2023, le nombre d'équivalents plein temps était de 48.4.		

Variation du capital

Année 2023	Etat au 01.01.2023	Attrib. / Utilis. 2023	Etat au 31.12.2023
Fonds de renouvellement des installations	12'101'400.00	1'667'700.00	13'769'100.00
Fonds de stabilisation du coût	3'659'300.00	-709'500.00	2'949'800.00
Résultat de l'exercice précédent	167'700.00	-167'700.00	-
Résultat de l'exercice	-	-	-
Total	**15'928'400.00**	**790'500.00**	**16'718'900.00**

Année 2023	Etat au 01.01.2022	Attrib. / Utilis. 2022	Etat au 31.12.2022
Fonds de renouvellement des installations	12'101'400.00	-	12'101'400.00
Fonds de stabilisation du coût	4'234'800.00	-575'500.00	3'659'300.00
Résultat de l'exercice précédent	-575'500.00	575'500.00	-
Résultat de l'exercice	-	167'700.00	167'700.00
Total	**15'760'700.00**	**167'700.00**	**15'928'400.00**

Evolution des immobilisations

Année 2023 valeurs nettes	Immobilisations 01.01.2023	Augmentation	Diminution / Subventions	Amortissements	Immobilisations 31.12.2023
Terrains - Bâtiments	215'403.80	-	-	-	215'403.80
Nouvelle ligne d'incinération	10'302'200.00	-	-	-936'600.00	9'365'600.00
Modifications four rotatif	360'000.00	-	-	-40'000.00	320'000.00
Turbine et installations annexes	-	77'800.00	-	-	77'800.00
Chauffage à distance	13'950'000.00	59'462.22	-	-559'462.22	13'450'000.00
Déchetterie	1'894'200.00	-	-	-99'400.00	1'794'800.00
Licence GastroVert	360'000.00	-	-	-20'000.00	340'000.00
Broyeur	1.00	-	-	-	1.00
Ponts roulants	571'200.00	-	-	-57'200.00	514'000.00
Véhicules - Elévateurs	260'402.00	-	-	-93'600.00	166'802.00
Aménagements mobilité	-	106'067.60	-	-	106'067.60
Aménagements mobilité	**27'913'406.80**	**243'329.82**	**-**	**-1'806'262.22**	**26'350'474.40**

Année 2022 valeurs nettes	Immobilisations 01.01.2022	Augmentation	Diminution / Subventions	Amortissements	Immobilisations 31.12.2022
Terrains - Bâtiments	215'403.80	-	-	-	215'403.80
Nouvelle ligne d'incinération	11'238'800.00	-	-	-936'600.00	10'302'200.00
Modifications four rotatif	-	403'729.32	-	-43'729.32	360'000.00
Chauffage à distance	15'101'286.18	4'361'325.57	-5'500'000.00	-12'611.75	13'950'000.00
Déchetterie	1'993'600.00	-	-	-99'400.00	1'894'200.00
Licence GastroVert	380'000.00	-	-	-20'000.00	360'000.00
Broyeur	1.00	-	-	-	1.00
Ponts roulants	628'400.00	-	-	-57'200.00	571'200.00
Véhicules - Elévateurs	171'002.00	183'000.00	-	-93'600.00	260'402.00
Total	**9'728'492.98**	**4'948'054.89**	**-5'500'000.00**	**-1'263'141.07**	**27'913'406.80**

Flux de trésorerie

en CHF	2023	2022
Résultat de l'exercice	0.00	167'700.00
Amortissements comptables	1'806'262.22	1'263'141.07
Attribution au fonds de renouvellement	1'500'000.00	-
Prélèvement sur le fonds de stabilisation	-709'500.00	-
Correction de valeur des participations	-99'836.35	-61'216.35
Cash flow	*2'496'925.87*	*1'369'624.72*
Variation des créances résultant de livraisons et prestations	-1'688'078.51	29'180.81
Variation des autres créances et actifs de régularisation	-175'384.25	1'001'346.37
Variation des dettes résultant d'achats et prestations	-101'382.40	111'888.95
Variation des autres dettes et passifs de régularisation	-119'163.85	14'324.19
Variation des provisions à court terme	-88'000.00	-53'000.00
Varation des autres dettes à long terme	-305'079.00	-315'058.00
Flux net de trésorerie d'exploitation	**19'837.86**	**2'158'307.04**
Chauffage à distance	940'537.78	-4'361'325.57
Subventions	-1'000'000.00	5'500'000.00
Modifications four à boues	-	-403'729.32
Véhicules	-	-183'000.00
Turbine et installations annexes	-77'800.00	-
Aménagements mobilité	-106'067.60	-
Flux net de trésorerie des activités d'investissement	**-243'329.82**	**551'945.11**
Emissions d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Flux net de trésorerie des activités de financement	**-**	**-**
Variation nette de la trésorerie	**-223'491.96**	**2'710'252.15**
Justification		
Trésorerie au 1er janvier	4'282'337.31	1'572'085.16
Trésorerie au 31 décembre	4'058'845.35	4'282'337.31
Variation nette de la trésorerie	**-223'491.96**	**2'710'252.15**

Budget 2024

Produits en CHF	
Taxes de traitement - communes	3'340'000.00
Taxes de traitement - privés	5'400'000.00
Taxes de pesage	600'000.00
Vente d'énergie électrique	1'240'000.00
Vente d'énergie thermique	1'140'000.00
Boues d'épuration	1'980'000.00
Taxes d'élimination du verre	468'000.00
GastroVert	1'280'000.00
Autres produits	1'310'000.00
Total des produits	**16'758'000.00**

Charges en CHF	
Charges de personnel	5'596'000.00
Charges d'exploitation	8'480'000.00
· Parties communes, entretien et réparations	557'000.00
· Bâtiment	205'000.00
· Incinération, entretien et réparations	2'379'000.00
· Mise en décharge résidus, scories	1'750'000.00
· Exportation des déchets	240'000.00
· Autres installations	431'000.00
· Véhicules	342'000.00
· Déchets carnés	45'000.00
· Déchetterie	360'000.00
· GastroVert	1'280'000.00
· Chauffage à distance	136'000.00
· Assurances	550'000.00
· Energie et eau	125'000.00
· Etudes et droits	80'000.00
Charges d'administration	249'000.00
Amortissements des immobilisations	1 926'800.00
Total des charges	**16'251'800.00**
Résultat d'exploitation	**506'200.00**
Charges financières	-143'400.00
Produits financiers	0.00
Résultat des participations	0.00
Attribution au fonds de rénovation	0.00
Résultat de l'exercice	**362'800.00**

Rapport de l'organe de révision

Tél. +41 27 324 70 70
www.bdo.ch
sion@bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale d'enevi, Sion

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la enevi (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 38 à 41) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre Point

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été contrôlés, selon un contrôle restreint, par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 23 mai 2023, une opinion de contrôle non modifiée sur ces comptes annuels.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Comité de direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ail-leurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Comité de direction relatives aux Comptes Annuels

Le Comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité de direction est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses

Tél. +41 27 324 70 70
www.bdo.ch
sion@bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité de direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO, en relation avec l'art. 69b al. 3 CC et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 22 mai 2024

BDO SA

Bastien Forré
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Loïc Rossé
Expert-réviseur agréé

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

producteur d'énergies positives

Promenade des Berges 10
CH – 1958 Uvrier/Sion (Vs)

+41 (0)27 205 64 40
enevi.ch